

Communiqué de presse

Chasse :

Les tables rondes ont du plomb dans l'aile



Le bureau de la FNC (Fédération Nationale des Chasseurs) réuni le 30 septembre, a tenu à exprimer sa totale solidarité envers les chasseurs ariégeois* victimes d'une ordonnance surprenante du juge des référés du tribunal administratif de Toulouse visant à suspendre la chasse du grand tétras, du lagopède et à limiter la chasse en battue en montagne.



Dans l'attente d'une interprétation de l'ordonnance, demandée par le Préfet au juge des référés, la FNC prend acte des limites qu'il convient de donner au dialogue avec les opposants à la chasse, notamment dans le cadre des tables rondes de la chasse chères au Ministre de l'Ecologie, Jean-Louis Borloo.



Ce dialogue est impossible si, dans le même temps, les protecteurs (par ailleurs largement financés par le Ministère de l'Ecologie pour mettre en œuvre une stratégie nationale Grand Tétras, alors qu'ils n'ont jamais rien entrepris pour l'espèce !) mandatent leurs officines les plus extrémistes pour contester judiciairement toute chasse de l'espèce dans les Pyrénées.



Les chasseurs eux-mêmes seront surpris d'apprendre que le Monsieur "Tétras" de la LPO est aussi Président de l'ASPAS, association intégriste contestant en toute circonstance la chasse et les arrêtés préfectoraux classant certaines espèces « nuisibles », y compris celles qui le sont...au Tétras !



Les chasseurs apprécieront aussi de savoir que FNE, assise aux tables rondes et réputée association "modérée" de protection, se félicite du jugement du tribunal de Toulouse dans un communiqué de presse.

On voudrait mettre un terme aux efforts consentis pour la sauvegarde de l'Ours et du Grand Tétras qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Mais peut être est-ce là le but recherché ...

Ce contentieux confirme, si nécessaire, que la contestation méthodique de la chasse reste la seule obsession des grandes centrales écologistes, même si leur champ de contestation se déplace des temps et modes de chasse vers l'espace et les espèces chassables. Dont acte.

*qui manifesteront le 3 octobre à Foix.

Contact Presse

Christine André-Mignon

Tél. : 01 41 09 65 10

Fax : 01 41 09 65 18

candre@chasseurdefrance.com